

«Double diplôme de Bachelor et de Master Fribourg / Paris II»

Les mentions

1. Les mentions au niveau du Bachelor of Law

Les étudiants et étudiantes qui **débutent ou terminent leurs études à Fribourg** ont la possibilité d'ajouter, dans le cadre des études de bachelor, les mentions suivantes :

- mention « droit européen »
- mention « bilingue »
- mention « droit des religions »

2. Les mentions au niveau du Master of Law

Seuls les étudiants et étudiantes qui **terminent leurs études à Fribourg** ont la possibilité d'ajouter, dans le cadre des études de master, les mentions suivantes :

- mention « bilingue »
- mention « droit des religions »